



CSAA 23 mars 2026

Madame la Rectrice,
Mesdames et Messieurs les membres du CSAA,

Nous tenons tout d'abord à remercier les équipes qui ont préparé ce travail et ces documents malgré un contexte budgétaire difficile.

Lors du CSAA du 3 février dernier, l'UNSA Éducation avait exprimé une inquiétude profonde quant aux conditions de préparation de la rentrée 2026.

Lors de la formation spécialisée du 3 mars, nous avons également alerté sur la montée des situations complexes persistantes, sur l'isolement des équipes dans les territoires ruraux et sur la fragilisation des collectifs de travail, facteurs désormais clairement identifiés de dégradation des conditions d'exercice.

Les documents présentés aujourd'hui confirment pleinement ces inquiétudes.

La carte des emplois proposée se traduit par un solde de -27 postes dans le second degré, dont une part importante concerne les collèges. Cette évolution n'est pas un simple ajustement technique : elle aura des conséquences directes sur la continuité du parcours des élèves dans notre académie.

Nous souhaitons le redire clairement : l'École constitue un parcours continu, de l'école au lycée, en passant par la voie professionnelle, les dispositifs d'inclusion, la vie scolaire et l'accompagnement médico-social.

Or les décisions présentées aujourd'hui s'inscrivent encore trop largement dans une logique de régulation budgétaire par niveau, et non dans une logique d'accompagnement du parcours de l'élève.

Affaiblir les moyens au collège, c'est fragiliser la continuité école-collège, la prévention des difficultés scolaires et du décrochage, l'inclusion des élèves à besoins particuliers, la stabilisation des parcours fragiles et l'orientation vers les voies générale, technologique et professionnelle.

Autrement dit, c'est fragiliser l'ensemble du système éducatif académique.

Mais c'est aussi fragiliser les conditions de travail des personnels.

Nous l'avons rappelé en formation spécialisée : les situations d'élèves qui s'installent dans la durée sans solution stabilisée pèsent directement sur la santé des équipes. Elles nécessitent du temps, des équipes complètes et des appuis médico-sociaux renforcés.

Réduire les moyens dans ce contexte revient à accroître les facteurs de risques professionnels que nous avons collectivement identifiés.

Chaque suppression de poste réduit les marges pédagogiques, limite l'offre de formation de proximité, complique les remplacements et accentue l'isolement professionnel.

L'UNSA Éducation refuse cette logique.

Nous constatons par ailleurs que, malgré les difficultés identifiées depuis plusieurs mois dans les instances de dialogue social, aucune création significative n'est prévue pour les personnels indispensables au fonctionnement quotidien de l'École :

- pas de poste d'AESH,
- seulement deux postes d'assistants sociaux et deux postes d'infirmières restant à répartir,
- aucun poste de CPE,
- aucun renfort en personnels administratifs.

La baisse démographique devrait être une opportunité d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. Elle ne peut pas devenir un mécanisme automatique de retrait de moyens.

On ne peut pas affirmer vouloir renforcer la réussite des élèves tout en réduisant les capacités d'action là où se construisent leurs parcours.

C'est pourquoi l'UNSA Éducation défend une lecture territoriale et continue des moyens.

Cela suppose :

- de sécuriser les collèges ruraux,
- de stabiliser l'offre de formation de proximité,
- de renforcer les dispositifs d'inclusion,
- et de consolider les équipes médico-sociales et administratives.

Nous souhaitons également souligner que la multiplication des mesures de carte scolaire fragilise durablement les équipes et réduit l'attractivité de notre académie.

Or une académie peu attractive est une académie qui peine à recruter, à stabiliser ses personnels et à garantir la continuité du service public.

Enfin, l'UNSA Éducation rappelle que l'École reste souvent le dernier service public structurant dans de nombreux territoires de notre académie.

Chaque suppression de poste interroge donc la présence même de l'État éducateur dans ces territoires.

L'UNSA Éducation continuera à porter le projet d'une Éducation globale, cohérente et adaptée aux enjeux territoriaux, au service de tous les élèves et de tous les personnels.